

CAP HÉBERGEMENT TOURISTIQUE POUR TOUS

TOURISME SOCIAL ET SOLIDAIRE

Les dossiers présentés au titre du « CAP Hébergement Touristique pour Tous » seront appréciés au regard des critères ci-dessous et de la qualité du projet.



POUR QUI ?

Bénéficiaires

- Très petite (TPE), petite ou moyenne entreprise (PME) inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés et immatriculée au centre de formalité des entreprises concerné, en région Centre-Val de Loire
- Les Sociétés Civiles Immobilières (SCI) doivent être adossées à une société d'exploitation détenant plus de 50 % des parts de la SCI
- Association type loi 1901
- Etablissement public ou collectivité territoriale

Établissements

- Auberge de Jeunesse
- Centre Régional Jeunesse et Sports
- Centre International de Séjour
- Village-Vacances
- Base de Plein Air
- Maison Familiale Rurale
- Autre : Hôtel, Gîte de groupe, ...

LES CRITÈRES OBLIGATOIRES DEVANT ÊTRE SATISFAITS APRÈS TRAVAUX

Mon hébergement doit :

- disposer de l'agrément national du secteur social et solidaire ou du classement tourisme pour les villages-vacances
- être ouvert 6 mois/an minimum
- être commercialisé par Internet

adhérer à la Place de Marché Régionale

Renseignements en cliquant sur le logo suivant :



Tourisme à vélo

- Adhérer à la marque « Accueil Vélo » si mon hébergement est situé à moins de 5 km d'une véloroute ou d'une boucle cyclotouristique du réseau régional*

Renseignements en cliquant sur le logo suivant :



Performance énergétique



- Si je construis un bâtiment neuf, il doit être conforme aux obligations de la réglementation thermique en vigueur
- Si je rénove un bâtiment existant, les travaux portant sur l'isolation thermique et les équipements de chauffage doivent être conformes aux caractéristiques techniques requises suivantes :


Renseignements en cliquant sur le logo suivant :



* : respectueuse du cahier des charges national des véloroutes et voies vertes

COMMENT LA RÉGION PEUT-ELLE M'ACCOMPAGNER ?

<p>J'AI UN PROJET</p> <p>▼ ▼ ▼</p> <p>JE PEUX SOLLICITER</p>	<p>D'ÉTUDE</p>  <p>Une aide au conseil</p>	<p>DE CRÉATION OU DE RÉNOVATION DE MON ÉTABLISSEMENT</p>  <p>Une aide bonifiée</p> <p><small>© Auberge de jeunesse de Vendôme Jean-Paul LABBE</small></p>
<p>PROJETS AIDÉS</p>	<p>Études préalables à la définition et/ou à la mise en œuvre de mon projet d'hébergement touristique (<i>étude de marché, comptes d'exploitation prévisionnels, stratégie commerciale...</i>)</p> <p>ou</p> <p>études/bilans relatifs à la qualité environnementale de mon projet</p>	<p>Création, extension et/ou rénovation d'un hébergement relevant du secteur du tourisme social et solidaire</p>
<p>DÉPENSES ÉLIGIBLES</p>	<p>Prestation d'un bureau d'études professionnel spécialisé dans le domaine de l'étude</p>	<p>Dépenses en investissement liées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Aux frais d'accompagnement au montage de projet <input checked="" type="checkbox"/> Aux travaux, réalisés par des entreprises ou des associations, sur : <ul style="list-style-type: none"> • le gros œuvre • le second œuvre (hormis climatisation) • l'embellissement extérieur • les équipements de services (si ceux-ci ne représentent pas la majorité ou l'exclusivité des dépenses) <input checked="" type="checkbox"/> A la création d'équipements et de services pour les clientèles itinérantes <input checked="" type="checkbox"/> Aux honoraires d'architecte et de maîtrise d'œuvre, dans la limite de 10 % du coût des travaux éligibles

<p>CALCUL DE L'AIDE RÉGIONALE</p>	<p>50 % des dépenses éligibles</p> <p>Aide maximale de la Région : 5 000 €</p>	<p>Montant maximal des dépenses éligibles : 500 000 €</p> <p>Taux de financement : 15 % (taux de base) + 5 % si 1 critère de bonification + 10 % si 2 critères de bonification + 15 % si 3 critères de bonification</p> <p>Critères de bonification :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Qualité environnementale</u> attestée par : <ul style="list-style-type: none"> ✓ un label justifiant la qualité environnementale des travaux ✓ le niveau de performance énergétique : <ul style="list-style-type: none"> ❖ pour la construction neuve : niveau de performance énergétique supérieur à la réglementation en vigueur, ❖ pour les rénovations de bâtiments : obtention du label Bâtiment Basse Consommation (BBC Rénovation) • <u>Qualité touristique</u> : l'établissement créé/modernisé bénéficie, après travaux, d'au moins un label touristique (<i>hors labels/marques relevant des critères d'éligibilité</i>) : Tourisme et Handicap, Qualité Tourisme, Cheval Etape, Marque « Valeurs Parc Naturel Régional » • <u>Emploi</u> : création, au minimum, d'1 emploi en Contrat à Durée Indéterminée (CDI <i>minimum à mi-temps</i>) à l'issue des travaux. <p>Aide maximale de la Région : 160 000 €</p>
<p>CONDITIONS D'ATTRIBUTION</p>		<ul style="list-style-type: none"> ☑ les dépenses éligibles doivent être supérieures à 10 000 € ☑ les projets dont le montant est supérieur à 180 000 € doivent présenter un plan de financement comprenant un concours bancaire couvrant au minimum 20 % des dépenses éligibles (hormis pour les collectivités publiques) ☑ l'aide régionale ne peut pas être cumulée avec une autre aide de la Région sur le même projet d'hébergement ☑ pour chaque bénéficiaire, une nouvelle aide régionale est possible après un délai de 3 ans, et sous réserve que la précédente ait été soldée
<p>UN BONUS POUR MON ENGAGEMENT ÉCORESPONSABLE</p>		<p>Si mon établissement obtient un écolabel de niveau européen ou international, à l'issue des travaux : + 10 000 €</p> <p>Exemples d'écolabels : Clef verte, Ecolabel européen, Green Globe</p> 

COMMENT CONSTITUER MON DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION ?

	AIDE AU CONSEIL	AIDE BONIFIÉE
À QUEL MOMENT DÉPOSER MA DEMANDE ?	<p>Après :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> avoir consulté plusieurs bureaux d'études et choisi celui qui répond le mieux à ma demande <input checked="" type="checkbox"/> avoir rassemblé l'ensemble des documents à fournir pour ma demande de subvention <p>Avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> l'engagement de la prestation (<i>aucun devis, bon de commande ou contrat ne doit être validé avant le dépôt de ma demande de subvention</i>) 	<p>Après :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> avoir finalisé les phases de définition et de conception de : <ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> mon projet d'hébergement touristique (<i>étude de marché, comptes d'exploitation prévisionnels, stratégie commerciale...</i>) <input checked="" type="checkbox"/> mon projet de bâtiment associé (<i>diagnostics, études, coût et durée des travaux, prestations techniques et travaux envisagés, plans détaillés de tous les niveaux du bâtiment, plans d'exécution, autorisation d'urbanisme, consultation des différents prestataires...</i>). <input checked="" type="checkbox"/> avoir créé la (les) structure(s) juridique(s) propriétaire/gestionnaire de l'établissement <input checked="" type="checkbox"/> avoir rassemblé l'ensemble des documents à fournir pour ma demande de subvention <p>Avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> l'engagement des travaux (<i>aucun devis, bon de commande ou marché de travaux ne doit être validé avant le dépôt de ma demande de subvention</i>)
PRINCIPAUX DOCUMENTS À FOURNIR ¹	<ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Cahier des charges de l'étude <input checked="" type="checkbox"/> Devis détaillé du prestataire (<i>décompte détaillé [et description] des différentes prestations en volume horaire et en prix horaire, frais de déplacement, durée...</i>) établi en HT et TTC et précisant les taux de TVA applicables <input checked="" type="checkbox"/> Fiche de présentation du prestataire retenu (<i>compétences, références, adhésion à un (des) groupement(s), qualifications telles que la qualification RGE...</i>). 	<ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Contrat de l'architecte ou du maître d'œuvre daté de moins d'un an, s'il a été fait appel à un tel prestataire <input checked="" type="checkbox"/> Devis : <ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> détaillés par poste de dépenses (<i>décompte détaillé [et description] de chaque prestation en quantité et en prix unitaire ; prix horaire ou forfaitaire de main d'œuvre...</i>), <input checked="" type="checkbox"/> établis en HT et TTC et précisant les taux de TVA applicables, <input checked="" type="checkbox"/> datés de moins de 6 mois, <input checked="" type="checkbox"/> établis par des professionnels. <input checked="" type="checkbox"/> Plans : plan de situation, plan de façade et plan des pièces (<i>avec les aménagements prévus</i>) <input checked="" type="checkbox"/> Autorisation d'urbanisme, si la nature des travaux le justifie <input checked="" type="checkbox"/> Extrait Kbis de moins de 6 mois pour les TPE, PME et SCI <input checked="" type="checkbox"/> Avis de situation au répertoire SIRENE de moins de 6 mois (<i>hormis pour les établissements publics et collectivités territoriales</i>) <input checked="" type="checkbox"/> Statuts de la structure propriétaire et de la structure gestionnaire <input checked="" type="checkbox"/> Bilans et comptes de résultats à N-1 et N-2
OÙ REMPLIR MON DOSSIER ?	Toutes les demandes de subvention se font sur le portail régional des aides en ligne à partir des formulaires suivants ² :	
	34.7 – CAP HEBERGEMENT – AIDE AU CONSEIL	34.6 – CAP HEBERGEMENT - AIDE BONIFIEE

¹ : liste non exhaustive, la liste complète figurant dans les formulaires de demande de subvention

² : les formulaires sont accessibles après vous être connecté via votre compte

DE QUELLES RESSOURCES PUIS-JE DISPOSER ?

POUR ÊTRE ACCOMPAGNÉ
DANS L'ÉLABORATION DE
MON PROJET

Je peux **contacter** l'Union Nationale des Associations de Tourisme (UNAT) Centre-Val de Loire :

Charlotte KOZDRA, Déléguée régionale

centre@unat.asso.fr

02 54 78 84 92

06 71 26 84 75

<https://www.unat-centrevaldeloire.fr/>

POUR RENSEIGNER MON
DOSSIER DE DEMANDE DE
SUBVENTION

Je peux **contacter** la direction du Tourisme de la Région Centre-Val de Loire :

Jean-Paul LABBÉ, Chargé de mission

02 38 70 28 28

jean-paul.labbe@centrevaldeloire.fr